



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 12 décembre 2019

**Objet de la délibération**

**AVIS SUR DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE - PROJET DE RESTAURATION ET DE PROTECTION DU QUAI DES MARTYRS**

Le douze décembre deux mille dix neuf à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

**Etaient présents :**

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Stéphane LOHÉZIC, Nadia SOUFFOY, Marie-Françoise CÉREZ, Yves GUYOT, Julian PONDAVEN, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Xavier POUREAU, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER, Joël TRÉCANT

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Claudine CORPART à Michèle DOLLÉ, Roselyne MALARDÉ à Jean-François LE CORFF, Françoise BARJONET MOY à Nolwenn LE ROUZIC, Michaël BEAUBRUN à Pascal LE LIBOUX, Franck LE GOURRIÉREC à Julian PONDAVEN

**Absent(s) :**

Marc LE BOUHART

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur KERZERHO Jacques** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction Aménagement Patrimoine

**N° 2019.12.010**

**AVIS SUR DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE - PROJET DE RESTAURATION ET DE PROTECTION DU QUAI DES MARTYRS**

**Rapporteur : Thierry FALQUERHO**

Par arrêté préfectoral en date du 11 octobre 2019, Monsieur le Préfet a soumis à enquête publique la demande d'autorisation présentée par la Commune au titre de l'article L.181-1-1° du Code de l'Environnement portant sur le projet de restauration et de protection du Quai des Martyrs. Cette dernière s'est déroulée du 19 novembre au 06 décembre 2019, période au cours de laquelle trois permanences ont été assurées par Madame Josiane GUILLAUME, Commissaire Enquêtrice.

Les motifs réglementaires de cette enquête publique au titre de la Loi sur l'eau se caractérisent notamment par la réalisation d'un projet qui modifie le profil en long du Blavet sur plus de 100 ml, par des ouvrages et/ou travaux (enrochements) qui conduisent à en modifier le cours.

Il est à noter les avis favorables de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, de l'Agence Française pour la Biodiversité et de la DRAC, consultés en amont sur ce dossier.

Le Conseil Municipal est pour sa part sollicité pour donner son avis sur ce projet qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Morbihan qui statuera ensuite sur la demande d'autorisation, au vu des différents retours et observations, avant toute délivrance d'autorisation environnementale par ses soins.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2121-29 et suivants,  
**Vu** l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 18 novembre 2019,  
**Vu** l'avis favorable de la Commission « La Ville au Quotidien et au Futur » en date du 06 novembre 2019,  
**Vu** les délibérations du Conseil Municipal en date du 22 novembre 2018 approuvant la phase APD, et en date du 26 septembre 2019 approuvant la phase PRO de ce programme,  
**Vu** les avis favorables de l'ABF, de la DRAC et de l'Agence Française pour la Biodiversité,  
**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 11 octobre 2019,  
**Vu** le dossier d'enquête publique,  
**Vu** le rapport présenté,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

➔ **EMET** un avis favorable à cette demande d'autorisation au titre de l'article L.181-1-1° du Code de l'Environnement portant sur le projet de restauration et de protection du Quai des Martyrs.

**Délibération adoptée par 28 voix Pour et 0 voix Contre, 3 Abstention(s).**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

André HARTEREAU